



CONCLUSIONS DE LA 25^{ème} SESSION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

PREPARE PAR : SECRETARIAT DE LA CTOI, 8 MARS 2023

OBJECTIF

Informers les participants au 6^{ème} Comité Technique sur les Procédures de Gestion (CTPG06) des recommandations issues de la 25^{ème} Session du Comité Scientifique (CS25), tenue du 5 au 9 décembre 2022, concernant notamment les travaux du CTPG.

CONTEXTE

À la 25^{ème} Session du CS, le CS a noté et examiné les recommandations formulées par le CTPG05 en 2022 et le GTM13 en 2022 qui incluait des mises à jour sur le processus d'ESG pour diverses espèces CTOI. Le CS25 a formulé un ensemble de demandes en se basant sur ces recommandations (se reporter aux extraits du Rapport du CS25 ci-dessous). En outre, le CS25 a examiné et approuvé un Programme de travail pour le GTM, tel que détaillé à l'[Appendice A](#) ainsi qu'un Programme de travail révisé pour le développement des PG pour les principales espèces CTOI ([Appendice B](#)).

DISCUSSION

Les extraits suivants du Rapport du CS25 (IOTC-2022-SC25-R) sont inclus ici pour examen et action du CTPG06 :

Rapport de la 13^{ème} Session du Groupe de travail sur les Méthodes (GTM13)

(Paragraphe 109) : Le CS **A NOTÉ** que le GTM a examiné et discuté un large éventail de questions, y compris les progrès de l'ESG pour les espèces de la CTOI, l'ESG multi-espèces, les considérations des circonstances exceptionnelles pour l'ESG du patudo, les normalisations conjointes de la CPUE et l'étude de conception de marquage-recapture des paires apparentées pour l'albacore.

Progrès de l'Évaluation de la Stratégie de Gestion

(Paragraphe 110) : Le CS **A NOTÉ** les bons progrès réalisés dans les exercices d'évaluation de la stratégie de gestion pour les espèces de la CTOI en 2021, et les discussions utiles sur les travaux de l'ESG lors de la réunion de la Task Force ESG (un groupe d'experts techniques du GTM) et de la réunion du TCMP en 2022.

ESG du germon

(Paragraphe 111) : Le CS **A NOTÉ** que le modèle opérationnel (MO) de l'ALB a été mis à jour à partir des modèles d'évaluation de 2021, qui sont maintenant basés sur 2 passes de modèles, chacun avec un indice de CPUE différent. Le MO se compose d'un total de 432 passes de modèles qui sont configurées selon des sources de niveaux d'incertitude similaires à celles du modèle précédent.

(Paragraphe 112) : Le CS **A NOTÉ** que des méthodes alternatives pour le conditionnement des MO, telles que le calcul bayésien approximatif (ABC), pourraient offrir un large éventail d'options aux nombreux problèmes qui peuvent survenir lors du conditionnement. Le CS **CONVIENT** que cette méthode doit d'abord être testée, et que le germon pourrait servir d'étude de cas utile pour l'utilisation de l'ABC pour le conditionnement des MO. Le CS **A** également **NOTÉ** que si une telle stratégie doit être utilisée à l'avenir, des distributions préalables pour les paramètres doivent être établies.

ESG du listao

(Paragraphe 113) : Le CS **A NOTÉ** que la récente ESG du SKJ s'est attachée à répondre à la demande du CTPG05 d'intégrer les erreurs de mise en œuvre dans le cadre de l'ESG et a évalué les PG qui sont résilientes aux erreurs de mise en œuvre. L'ESG a testé des erreurs de mise en œuvre allant de 10 % à 40 % (les captures réelles en 2018 et 2019 étaient supérieures de 29 % et 16 % au TAC actuel). Ainsi, l'ampleur des erreurs de mise en œuvre compense adéquatement l'écart entre le TAC et les captures réelles.

ESG de l'albacore

(Paragraphe 114) : Le CS **A NOTÉ** qu'il n'y a pas eu d'autres progrès concernant le développement du MO de l'albacore, dans l'attente des résultats de l'examen externe du modèle d'évaluation du stock d'albacore qui doit avoir lieu en février 2023.

ESG du patudo

(Paragraphe 117) : Le CS **A NOTÉ** que le fonctionnement de la PG du BET et le calcul du TAC ont été présentés à la fois au GTM13 et au GTT24 (voir section 7.4.3).

(Paragraphe 118) : Le CS **A NOTÉ** que le délai d'un an entre l'exécution d'une PG par le CS et sa mise en œuvre effective est loin d'être idéal. Le CS **A** toutefois **NOTÉ** qu'un tel délai dans la mise en œuvre a été testé par l'ESG pour la PG adoptée pour le BET et que son effet sur les performances a donc déjà été pris en compte. Le CS **A RECOMMANDÉ** que la Commission identifie et adopte un processus de prise de décision pour réduire le retard dans la mise en œuvre de la sortie de la PG.

ESG de l'espadon

(Paragraphe 119) : Le CS **A NOTÉ** que la grille simplifiée du MO nouvellement proposée offre une perspective comparable à celle du MO existant en matière d'incertitude. Il a été noté que l'incertitude liée à l'état du stock est très répandue dans le MO de l'espadon.

(Paragraphe 120) : Le CS **A NOTÉ** que la valeur de 0,2 pour sigmaR issue de l'évaluation est assez faible et pourrait ne pas être appropriée pour une espèce océanique comme l'espadon. Le CS **A NOTÉ** que des valeurs plus élevées sont explorées en tant que test de robustesse de l'OM.

Mise à jour sur le CTPG05

(Paragraphe 122) : Le CS **S'EST DEMANDÉ** s'il est nécessaire d'organiser une réunion virtuelle du CTPG en début d'année si aucune PG n'est considérée comme prête à être présentée au CTPG cette année-là. Le CS **A RECOMMANDÉ** qu'il n'est pas nécessaire d'organiser un CTPG virtuel car aucune PG candidate ne sera prête à être examinée pour adoption en 2023.

(Paragraphe 123) : Le CS **A** toutefois **CONSIDÉRÉ** qu'il est conseillé d'avoir un dialogue ciblé avec les gestionnaires sur les ESG qui sont plus avancées, comme celle du SKJ. Le CS **A RECOMMANDÉ** qu'un CTPG virtuel soit provisoirement convoqué au début de l'année 2024, en mettant l'accent sur l'ESG du SKJ.

RECOMMANDATION

Que le CTPG :

- 1) **PRENNE CONNAISSANCE** du document IOTC–2023–TCMP06–05 qui présentait les principales conclusions de la 25^{ème} Session du Comité Scientifique, concernant notamment les travaux du CTPG.
- 2) **ÉTUDIE** la meilleure façon de faire avancer ces questions au cours de la réunion actuelle.

APPENDICES

Appendice A: Programme de travail (2023-2027) du Groupe de Travail sur les Méthodes (GTM) de la CTOI

Appendice B: Programme de travail pour l'élaboration de Procédures de Gestion pour les principales espèces dans la zone CTOI

APPENDICE A

PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES METHODES (2023-2027)

Tableau 1. Thèmes prioritaires pour obtenir les informations nécessaires pour soumettre à la Commission les avis nécessaires. Les éléments de la Résolution 15/10 ont été inclus comme demandé par la Commission.

Thème	Sous-thème et projet	Calendrier				
		2023	2024	2025	2026	2027
1.	Poursuite de l'Évaluation de la Stratégie de Gestion pour le germon, le listao, l'albacore, le patudo et l'espadon					
	Examen par des pairs de l'ESG du BET conformément aux TdR approuvés par le CS					
Besoins futurs en matière de recherche (sans ordre de priorité)						
1.1 Germon						
Évaluation de la Stratégie de Gestion	1.1.1 Révision des modèles opérationnels basés sur les commentaires du GTM et du CS, y compris de possibles tests de robustesse					
	1.1.2 Application des scénarios de simulation et présentation des résultats au CTPG					
	1.1.3 Révision et évaluation d'un nouvel ensemble de Procédures de Gestion après présentation des scénarios des PG au CTPG et à la Commission (selon que de besoin)					

1.1.5 Examen par des pairs externes					
1.2 Listao					
1.2.1 Application des scénarios de simulation et présentation des résultats au CTPG					
1.2.2 Révision et évaluation d'un nouvel ensemble de Procédures de Gestion après présentation des scénarios des PG au CTPG et à la Commission (selon que de besoin)					
1.3 Patudo					
1.3.1 Présentation de l'application des PG et des circonstances exceptionnelles et du TAC en résultant au CTPG et à la réunion de la Commission					
1.3.2 Examen par des pairs externes					
1.3.3 Exécuter la MP, étudier les circonstances exceptionnelles et soumettre un avis sur le TAC					
1.3.4 Évaluation du stock pour fournir des informations sur l'état du stock					
1.4 Albacore					
1.4.1 Mise à jour du MO et présentation des résultats préliminaires des PG au CTPG, révision du nouveau MO par le GTTT/GTM					
1.4.2 Présentation des résultats révisés des PG au CTPG (mise à jour itérative du développement si besoin)					
1.4.3 Itérations additionnelles si nécessaire					
1.5 Espadon					
1.5.1 Révision des modèles opérationnels basés sur les commentaires					

<p>du GTM et du CS, y compris de possibles tests de robustesse</p> <p>1.5.2 Application des scénarios de simulation et présentation des résultats au CTPG</p> <p>1.5.3 Révision et évaluation d'un nouvel ensemble de Procédures de Gestion après présentation des scénarios des PG au CTPG et à la Commission (selon que de besoin)</p>					
<p>Plusieurs états de stock dérivés de différentes structures de modèles</p> <p>3.1 Élaborer une orientation spécifique pour les modèles les plus appropriés à utiliser ou sur la façon de synthétiser les résultats lorsque plusieurs modèles d'évaluation des stocks sont présentés. <i>(Se reporter au IOTC-2016 WPTT18-R, para.91)</i></p>					
<p>Présentation des avis sur l'état des stocks pour les stocks limités en données</p> <p>2.1 Explorer des méthodes potentielles de présentation de l'avis sur l'état des stocks aux gestionnaires à partir de plusieurs scénarios limités en données, par ex. par l'élaboration d'une approche « par niveaux » de la soumission des avis sur les stocks, sur la base des types indicateurs utilisés pour déterminer l'état des stocks (par exemple : séries de PUE, modèles d'évaluation des stocks)</p>					
<p>Révision par des pairs</p> <p>Révision par des pairs externes basée sur les Termes de référence convenus par le GTM et suivant le calendrier recommandé à l'Appendice V du rapport du GTM12.</p>					
<p>Renforcement des capacités</p> <p>Développement continu d'outils, de supports et de cours visant à poursuivre le renforcement des capacités pour accroître la participation au processus d'ESG</p>					

APPENDICE B

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ELABORATION DE PROCEDURES DE GESTION POUR LES PRINCIPALES ESPECES DANS LA ZONE CTOI

Année	Germon	Listao	Albacore	Patudo	Espadon
2021	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité d'approfondir l'ESG des PG candidates ou alternatives.</p> <p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les résultats de l'application de la HCR.</p> <p>Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité de procéder à l'approfondissement de l'ESG pour les PG candidates ou alternatives.</p> <p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité de procéder à l'approfondissement de l'ESG pour les PG candidates ou alternatives.</p> <p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité de procéder à l'approfondissement de l'ESG pour les PG candidates ou alternatives.</p> <p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité de procéder à l'approfondissement de l'ESG pour les PG candidates ou alternatives.</p> <p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>

2022	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité d'approfondir l'ESG des PG candidates ou alternatives.</p> <p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité de procéder à l'approfondissement de l'ESG pour les PG candidates ou alternatives.</p> <p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité de procéder à l'approfondissement de l'ESG pour les PG candidates ou alternatives.</p> <p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis de ses organes subsidiaires. Décision et adoption d'une PG.</p> <p>GT/CS: Processus et application de la PG adoptée</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité de procéder à l'approfondissement de l'ESG pour les PG candidates ou alternatives.</p> <p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>
2023	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision</p>	<p>CTPG:</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision</p>

	<p>de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité de procéder à l'approfondissement de l'ESG pour les PG candidates ou alternatives.</p>	<p>de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis de ses organes subsidiaires. Décision et adoption d'une PG.</p>	<p>de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité de procéder à l'approfondissement de l'ESG pour les PG candidates ou alternatives.</p>	<p>Commission:</p>	<p>de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis des organes subsidiaires et soumettre une orientation à l'intention des GT/CS quant à la nécessité de procéder à l'approfondissement de l'ESG pour les PG candidates ou alternatives.</p>
	<p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>	<p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>	<p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>		<p>GT/CS: Examiner les recommandations de la Commission et procéder à l'ESG afin de fournir un avis sur la performance des PG candidates.</p>
2024	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis de ses organes subsidiaires. Décision et adoption d'une PG.</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis de ses organes subsidiaires. Décision et adoption d'une PG.</p>	<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis de ses organes subsidiaires. Décision et adoption d'une PG.</p>		<p>CTPG: Soumettre un avis à la Commission sur les éléments des PG candidates et toute proposition de Résolution visant à une PG qui nécessitent une décision de la Commission, y compris la performance des PG candidates par rapport aux objectifs de la Commission.</p> <p>Commission: Examiner les travaux et les avis de ses organes subsidiaires. Décision et adoption d'une PG.</p>